

Recensement 2026 – Devenez agent recenseur

Du 15 janvier au 14 février 2026

Vous souhaitez participer à une mission citoyenne et être rémunéré(e) ? Rejoignez-nous !

Vos missions :

- ✓ Réaliser une tournée de reconnaissance sur votre secteur.
- ✓ Distribuer et collecter les questionnaires de recensement.
- ✓ Encourager les habitants à répondre par internet et relancer ceux qui n'ont pas répondu.
- ✓ Aider les administrés pour le recensement en ligne.
- ✓ Tenir votre carnet de tournée et rendre compte au coordonnateur.

Profil recherché :

- Minimum 18 ans
- Casier judiciaire compatible avec l'exercice du poste,
- Disponible en journée, soirée et week-end,
- Autonome, rigoureux(se), discret(e),
- À l'aise avec l'informatique,
- Permis B et véhicule personnel,
- Bonne condition physique,

Encadrement : par du personnel municipal et l'INSEE, avec suivi hebdomadaire en mairie.

Exclusions : élus de la commune, agent en congé parental, cessation progressive d'activité, agent à temps partiel ou en disponibilité pour élever un enfant.

Rémunération :

- Indemnité nette : 1 000 €.
- Prime selon le taux de collecte : 80 % → 50 €, 90 % → 100 €, 95 % et plus → 200 €.

Versement au terme des opérations.

Candidature : CV et lettre de motivation à secretariat@mairie-villiers-saint-georges.com

Date limite de réception : 23 novembre 2025